

PREFAS

Nord Pas de Calais

Pôle Ressources
Recherche
Formations en
Action Sociale

PREFAS - POLE REGIONAL RESSOURCES RECHERCHE POUR LES FORMATIONS ET L'ACTION SOCIALE

RAPPORT D'ACTIVITE

2015



SOMMAIRE

I - ORIGINE, MISSION, FINALITE ET OBJECTIFS DU PREFAS

II - STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DU PREFAS

- ❖ *Le comité de pilotage*
- ❖ *Les équipes projets*

III - L'ETUDE « la coordination : fonction assumée à clarifier ou émergence d'un nouveau métier ? »

- ❖ *Origine de la démarche*
- ❖ *Contextualisation de l'étude*
- ❖ *Méthodologie générale*
- ❖ *Conclusions*
- ❖ *Restitutions*

IV - LES RENDEZ-VOUS PREFAS

- ❖ *10 février 2015 – Parole et Savoirs des personnes accompagnées*
- ❖ *24 novembre 2015 - Ingénierie sociale, recherche quels enjeux pour le travail social : quels enjeux ?*
- ❖ *8 décembre 2015 – La coordination : Fonction assumée à clarifier ou émergence d'un nouveau métier ?*

V - LA CREATION D'UN SITE INTERNET

VI - LES PERSPECTIVES

I) Origine, mission, finalité et objectifs du PREFAS

Le P.R.E.F.A.S., Pôle Ressources Recherche Formations en Action Sociale, est une instance partenariale venant répondre à la commande de la DGAS telle que précisée dans la circulaire DGAS/PSTS/4A n°2008-86 du 6 mars 2008 visant à « favoriser la mutualisation des ressources pédagogiques (humaines, matérielles et de réseaux), permettre une meilleure articulation formation/recherche, accroître les activités de recherche des établissements de formation, le développement des plates-formes régionales et de pôles ressources sera encouragé et soutenu » (extrait de l'annexe 1 du Cahier des charges).

Le PREFAS Nord – Pas-de-Calais associe dans un Pôle Régional Ressources Recherche les centres de formation en travail social, des collectivités territoriales, des universités et des associations du secteur.

En 2008, cette instance s'établissait sous la forme d'un Pôle Régional Ressources et Recherche (P3R) sur le travail social, l'intervention sociale, l'action sociale et les formations en Nord - Pas de Calais. Sa création est établie par un protocole régional de concertation et de coopération signé en décembre 2008. Puis, en 2013, le P3R est devenu PREFAS Nord – Pas-de-Calais.

Le PREFAS Nord – Pas-de-Calais s'est donné la **finalité** suivante :

**Produire des connaissances en travail social
permettant une réflexion sur le sens de l'action,
en mettant en synergie le milieu professionnel, la formation professionnelle,
et la communauté scientifique, afin de favoriser l'innovation dans les pratiques.**

Le PREFAS Nord – Pas-de-Calais s’est fixé **5 objectifs** :

- ❖ Mobiliser les acteurs et structurer des synergies autour de la recherche en travail social ;
- ❖ Repérer les productions locales d’études et de recherche sur le travail social ;
- ❖ Produire des connaissances incluant des études et des recherches scientifiques ;
- ❖ Valoriser, discuter et communiquer ces travaux ;
- ❖ Rendre visibles les innovations pédagogiques, et favoriser leur transfert, dans le champ de la formation.

Les **missions** de ce réseau sont portées et financées par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et par l’Institut Régional du Nord – Pas-de-Calais à qui est confié le pilotage du PREFAS.

II) Structure et fonctionnement du PREFAS

Toute organisation, a fortiori groupement partenarial, nécessite pour fonctionner une structuration bien identifiée.

Le Comité de Pilotage

Le COPIL PREFAS a pour mission de veiller au bon fonctionnement du projet. Il a une vocation décisionnelle et opérationnelle concernant les activités qu'il engage.

- ❖ Il procède aux arbitrages, définit les orientations stratégiques et valide ces choix.
- ❖ Il assure le suivi du projet et facilite sa mise en œuvre.

Le COPIL PREFAS réunit les partenaires institutionnels engagés dans ce projet. Chaque participant vient donc représenter sa structure d'appartenance.

En 2015, sa composition est la suivante :

- ❖ AFERTES Association pour la Formation, l'Expérimentation et la Recherche en Travail Educatif et Social
- ❖ ARRFAP Association Régionale Ressources Formations dans l'Aide aux Personnes
- ❖ Conseil Régional du Nord Pas De Calais
- ❖ CRFPE Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance
- ❖ DRJSCS Direction Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- ❖ ESTS Ecole Européenne Supérieure en Travail Social
- ❖ IRTS Institut Région du Travail Social Nord Pas De Calais
- ❖ ISL Institut Social de Lille

Comme on peut le constater, le COPIL est pour l'instant composé essentiellement de représentants des Centres de Formations en Travail Social de la région Nord – Pas-de-Calais. L'ambition de 2016 sera d'ouvrir le COPIL aux membres prévus dans le document fondateur du projet, à savoir : des collectivités territoriales, des universités et des associations du secteur.

Le pilotage est confié à l'IRTS Nord Pas de Calais. En 2015, Philippe Dumoulin, directeur des études de l'IRTS et chef de projet depuis son origine, du fait de son départ à la retraite, cède ce rôle à Pascaline Delhaye, responsable du Pôle Recherche de l'IRTS Nord Pas de Calais.

Avec ce changement, fin 2015, est reprécisée l'équipe permanente dévolue à cette mission au titre de l'IRTS Nord Pas de Calais dans sa mission de pilotage. Catherine Gontier, qui avait la charge des aspects administratifs sur ce projet, quitte cette fonction. Son temps PREFAS est redéployé au profit de Valérie Janson, responsable de la formation DEIS de l'IRTS Nord Pas de Calais. Dorina Hintea, responsable du Centres de Ressources de l'IRTS Nord Pas de Calais, représente l'activité de veille scientifique. Chacun de ces professionnels, Pascaline Delhaye, Dorina Hintea et Valérie Janson, dispose d'un 0,10 ETP pour cette mission. L'infrastructure nécessaire (secrétariat, budget, service informatique) est assurée par l'IRTS Nord Pas de Calais dans son fonctionnement global.

Dans le tableau suivant, le calendrier des COPIL 2015 et leur ordre du jour :

Date	Ordre du Jour
14 janvier 2015	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approbation du PV du 18 juin 2014 ❖ Etude « coordinateurs » ❖ Journée RV du PREFAS du 10 février 2015, Programme d'activités du PREFAS ❖ Question diverse : Valorisation des activités du PREFAS
31 mars 2015	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approbation du PV du 14 janvier 2015 ❖ Etude Coordinateur, finalisation ❖ Mesures consécutives au départ de Philippe Dumoulin ❖ Programmation 2015, pour inclusion dans les plannings étudiants ❖ Questions diverses : ouverture du PREFAS aux professionnels
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le PREFAS Nord Pas de Calais : mission, finalité, objectifs, structure, acteurs

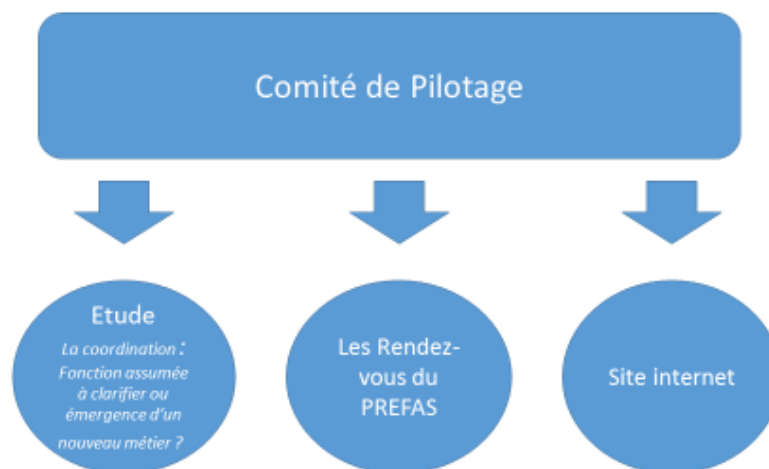
<p>16 juin 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les travaux en cours : Etude sur la « <i>Fonction de coordinateur en question</i> » : avancement des travaux, engagement de chaque EFTS, point sur le budget, préparation de la demi-journée de restitution prévue le 13 octobre 2015 Demi-journée du 15 mars 2015, sur les formes de recherche collaborative en travail social : objet, contenus, participants, logistique (constitution d'un comité technique) ❖ Les projets : <ul style="list-style-type: none"> ○ Valorisation des travaux de recherche DEIS, journée prévue le 24 novembre 2015 ○ Les rendez-vous du PREFAS : reprise des communications AIFRIS ○ Les suites à prévoir en termes de valorisation de l'étude sur la « <i>Fonction de coordinateur en question</i> » ○ Un espace internet de communication collaborative ○ Calendrier des prochains comités de pilotage 2015-2016.
<p>15 septembre 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Site internet PREFAS ❖ Structuration et feuille de route PREFAS Nord Pas de Calais ❖ La veille scientifique au cœur du PREFAS ❖ Organisation de la restitution étude coordinateur ❖ Les rendez-vous du PREFAS : <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation de la journée de valorisation des travaux DEIS le 24 novembre 2015 : Dominique Delaval ○ Restitution d'AIFRIS 2015. Pascaline Delhaye

Les équipes projet

Chaque projet fait l'objet de la constitution d'une équipe dédiée au dit projet. Ces équipes peuvent être composées des membres du COPIL et aussi intégrés d'autres membres à l'occasion du projet spécifique.

Tel fût le cas pour les trois projets menés en 2015 :

- ❖ L'étude « *la coordination : fonction assumée à clarifier ou émergence d'un nouveau métier ?* »
- ❖ Les rendez-vous du PREFAS
- ❖ Création d'un site internet



III) L'étude « La coordination : Fonction assumée à clarifier ou émergence d'un nouveau métier ? »

Origine de la démarche

Ces dernières années, les observateurs de l'action sociale ont pu constater, dans le panel des offres d'emplois proposés, l'apparition et l'augmentation des propositions qui, dans leurs intitulés, reprenaient le terme de coordination.

Ces fonctions ne sont ni définies dans les textes, ni reprises dans les conventions collectives et il existe très peu d'études qui concernent l'exercice de la fonction de coordination. Ces premiers constats sont à l'origine de notre démarche.

Dès 2013, cette préoccupation a été abordée dans le cadre du comité de pilotage du PREFAS 59/62, et en particulier avec les représentants de la DRJSCS et de la Région Nord – Pas-de-Calais qui, au regard de leurs compétences respectives, s'interrogeaient quant à savoir si nous étions face à une fonction assumée à partir de qualifications existantes ou s'il s'agissait de l'émergence d'un nouveau métier dans le champ de l'action sociale. Dans cette deuxième hypothèse, il y aurait lieu d'adapter l'appareil de formation à la prise en compte de ce nouveau besoin.

Plutôt que d'envisager de suite une réflexion en termes d'ingénierie pédagogique, les membres du PREFAS ont proposé, avant tout chose, d'engager une étude, visant à donner un peu de lisibilité à l'exercice de cette fonction.

Contextualisation de l'étude

Si aujourd'hui le terme « coordination » est un terme *tendance* de l'action sociale, il nous faut d'emblée nous rappeler que la coordination n'est cependant pas une notion récente puisque les premiers textes datent du début du 20ème siècle.

Dès cette époque, la volonté du législateur était de mieux prendre en compte les besoins des personnes accompagnées, en organisant les pratiques et les liaisons entre les différents services sociaux. Cette finalité est encore aujourd'hui très présente dans un certain nombre d'institutions ayant développé des fonctions de coordination.

A ce stade, la coordination peut donc se décliner en trois objectifs qui restent d'actualité :

- ❖ Eviter la superposition d'intervenants au sein d'une même famille ou auprès d'une personne accompagnée,
- ❖ Gagner en efficacité en coordonnant les actions,
- ❖ Recenser les besoins et accompagner l'évolution des pratiques professionnelles.

Ces formes de coordination peuvent être observées à l'échelle des communes et/ou des intercommunalités, en particulier en ce qui concerne le champ d'activité de la petite enfance et celui de la prise en charge des personnes en perte d'autonomie. Dans ces secteurs d'activités, il s'agit bien de coordonner, sur un territoire, un ensemble de dispositifs et ainsi répondre en efficience aux besoins des publics.

- ❖ Mais au-delà d'un intitulé de fonction commun, qu'en est-il de l'effectivité de la pratique ?
- ❖ Quels sont les éléments qui structurent les référentiels de fonction ?

Par ailleurs, ces dernières années, nous avons vu émerger une autre forme de coordination en relation directe avec l'évolution des législations et l'évolution des organisations, en particulier dans le champ médico-social. Ainsi, la loi de janvier 2002, en introduisant la notion de projet individualisé, génère en corollaire la fonction de coordinateur de projet individualisé. Si cette loi vise une meilleure prise en compte des besoins et parcours des personnes accueillies, elle se met en œuvre dans un contexte de rationalisation des coûts et de poursuite de la réorganisation des institutions engagées depuis les lois de décentralisation des années 1980 - 1985.

Dans ce contexte, on observe « un glissement » des fonctions hiérarchiques. Il n'est pas rare d'observer qu'un directeur, hier, de service est aujourd'hui directeur d'un pôle de services. Il en est de même concernant les fonctions de chefs de service. Aujourd'hui il convient, dans de nombreuses institutions du champ médico-social, de mettre un pluriel à services.

Ces évolutions, ces glissements, génèrent des manques dans le management de proximité des équipes. Pour compenser ce vide et répondre aux demandes (voire revendications) des professionnels en relation avec les personnes accompagnées, les institutions ont créé des fonctions de coordination d'équipe.

Méthodologie générale

A partir de nos démarches exploratoires, nous avons pu constater que très souvent ces personnes n'ont pas le statut hiérarchique de cadre, tout en assumant, de fait, des fonctions d'encadrement et d'organisation des activités. Cet élément n'est pas sans poser question, en particulier en termes de légitimité et d'identité professionnelle. Par ailleurs, nous avons pu

également prendre en considération le fait que la définition des fonctions de coordination était en partie déterminée par l'institution dans laquelle elle s'exerce.

A partir de ces premières observations, nous avons structuré une démarche d'étude qualitative menée sur le territoire Nord-Pas-De-Calais qui vise à donner un peu de clarté à l'exercice des fonctions de coordination. Cette étude de terrain a été réalisée au cours de l'année 2014.

L'étude repose sur la rencontre dans le cadre d'entretiens semi directif des directeurs de structures (10), des coordinateurs (20) et des salariés (15) issus de cinq domaines d'intervention : aide à domicile, enfance, jeunesse, insertion et handicap.

Les thèmes étudiés sont la genèse de la création des postes de coordination, la définition de la fonction, les référentiels d'activité et les atouts et les limites du parcours professionnel.

L'étude a été réalisée par

- ❖ Marie-Paule Boquet (cadre pédagogique IRTS)
- ❖ Emilie Duvivier (Directrice des études, ISL)
- ❖ Jean-Pierre Feutry (Directeur du CRFPE)
- ❖ Francis Gosset (Directeur AFERTES)
- ❖ Didier Morel (Directeur ESTS Site Maubeuge).
- ❖ Anne Vignais (Directrice ARRFAP)

Coordinateur d'étude : Jean-Pierre Feutry (Directeur du CRFPE)

Conclusions de l'étude

Dans cette étude, nous avons bien mis en évidence le caractère incontournable de la fonction de coordination, que ce soit dans la prise en compte de la complexité des besoins, et donc de la prise en charge des personnes accompagnées, ou bien encore dans la nécessité d'un management au plus près de l'exercice des projets d'accompagnement. Les coordinateurs sont avant tout des facilitateurs, des médiateurs, qui « mettent l'huile dans les rouages ».

Il n'en demeure pas moins que les contours de cette activité professionnelle demeurent flous, et non complètement définis. Cette réalité est surtout constatée pour les coordinateurs d'équipes. En effet, pour les coordinateurs de dispositifs, la définition des fonctions est plus établie (existence de profil de poste). Ceci étant, il faut se rappeler que ces fonctions s'inscrivent, la plupart du temps, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou sont assumées dans des associations très proches des mêmes collectivités.

Pour les coordinateurs d'équipe, le flou constaté est probablement, en partie, inhérent à l'exercice de la fonction, puisque les coordinateurs ont à faire preuve de souplesse, d'adaptation. Ils se saisissent des aléas de la réalité de la vie institutionnelle et donc, ils font face à des situations très hétérogènes et aux imprévus.

Par contre, ce flou n'est pas sans poser question, en particulier en termes de légitimation de la fonction, tant auprès des supérieurs hiérarchiques, qu'auprès des salariés qui mettent en œuvre les actions. Dans ce contexte, la non reconnaissance statutaire ne fait qu'accentuer cette problématique de légitimité. Il ne faudrait pas que ce flou nécessaire se transforme en confusion, qui conduirait à l'émergence ou au développement d'une fonction coordination « fourre-tout... ».

Dans ce contexte, il est clair d'un accompagnement formatif permettrait de limiter les risques exprimés ci-dessus. Si cette hypothèse est retenue, et avant de proposer quelques axes opératoires, il convient de dégager quelques éléments en termes de compétences :

- ❖ Pour les coordinateurs de dispositifs : - le travail en réseaux - la conduite de projets – l'expertise dans la connaissance des ressources du territoire – une expertise des problématiques/au champ d'activité - les stratégies de négociations – la communication.
- ❖ Pour les coordinateurs d'équipe : - une expertise métier (valeur éthique méthodologie) - l'animation d'équipe – capacité mise en lien, de « reliance » - de médiation et régulation des conflits – gestion et organisation – communication ascendante et descendante.

En complément de la notion de compétence, notre étude a également permis de mettre en évidence une question autour de l'identité professionnelle des coordinateurs... Un « entre-deux ».

Nous avons mis en exergue la diversité des rôles tenus par le coordonnateur d'équipe, mais aussi l'importance de cette fonction d'intermédiation dans les organisations et les réseaux interinstitutionnels. Le coordonnateur, en tant que figure récente dans le groupe professionnel des travailleurs sociaux, se situe donc dans les interstices produits par les évolutions de notre secteur et des fonctionnements institutionnels.

Du point de vue de son identité professionnelle, le coordinateur n'est plus tout à fait un travailleur social de niveau III, et pas tout à fait un travailleur de niveau II, avec des fonctions de gestion et d'encadrement, et surtout un statut hiérarchique, clairement identifiés. L'exercice de cette fonction nécessite donc l'incarnation d'une posture renouvelée de cadre intermédiaire (sans en avoir le statut) à la fois proche du public, de l'équipe et de la direction.

Face à ces constats partagés, certains acteurs institutionnels préconisent l'émergence d'un métier de coordinateur et, en corollaire, une formation qualifiante spécifique. Ainsi, pour la

Fédération des Associations de Protection de l'Enfance (CNAPE) : « *La coordination nécessite certaines compétences qui sont aujourd'hui peu enseignées, comme la stratégie relationnelle, la négociation, le travail en réseaux, la transmission de l'information, la conduite de projets... De plus, il est indispensable de connaître les ressources du territoire, au-delà de son champ de compétences propres (politiques de la ville, de lutte contre l'exclusion...). Tous les intervenants du travail social doivent être formés sur ces champs afin d'être en capacité de travailler en réseau* ».

Pour terminer, nous pouvons inscrire nos constats et analyses dans le contexte de l'actualité de nos champs d'intervention et, en particulier, les travaux préalables aux états généraux du travail social, le rapport de la mission parlementaire présidée par Madame Brigitte Bourguignon, et le « *plan d'action en faveur du travail social et du développement social* » (octobre 2015).

Dans ces écrits, il est clairement annoncé une volonté de « *mieux reconnaître le travail social et moderniser l'appareil de formation* ». Dans cette perspective, il est annoncé, à terme (2018 – 2020), une reconnaissance au niveau II (niveau licence) des qualifications canoniques du travail social (ES – AS – EJE – CESF). Dans cette optique, il est clair qu'à l'occasion de la refonte des formations (prévue également dans le dit plan d'action), l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de coordination doit trouver toute sa place dans les nouveaux programmes. Au demeurant, cette reconnaissance au niveau II permettrait de clarifier la question de la reconnaissance statutaire.

Pour préparer cette évolution, nous pouvons nous appuyer sur les propositions contenues, entre autres, dans le rapport de Brigitte Bourguignon, qui préconise, dans les formations sociales, la mise en œuvre d'un tronc commun de formation. Nul doute que la question de la coordination doit trouver place dans la construction de ces modules transversaux aux professions sociales de niveau III. En effet, comme nous l'avons montré, les activités professionnelles des coordinateurs ne sont pas spécifiques à l'une ou l'autre de ces professions.

Au-delà d'une formation « de base », nous avons également la possibilité de nous inscrire dans la dynamique des options également proposées dans ce rapport. Il s'agit d'approfondir, en fin de formation, certains sujets, certaines notions en fonction, par exemple, du projet d'insertion professionnelle. Enfin nous pouvons également être présents dans la mise en œuvre, par les OPCA, dans le cadre de la formation continue des formations complémentaires. Avant même d'envisager une formation qualifiante spécifique, notons que le contexte actuel d'évolutions des architectures de formation et les propositions de dispositions présentées dans les différents rapports, sont autant d'opportunités à mieux considérer la formation à la fonction de coordination auprès des futurs professionnels. Cette perspective représente un beau challenge pour nos établissements de formation en travail social et peut constituer un axe de travail ambitieux pour la Plate-Forme régionale UNAFORIS.

Restitutions de l'étude

Toute étude ou recherche se doit d'être rendue publique, ce qui lui permet de prendre une place dans les discours, d'être partagée, discutée et peut-être poursuivie par d'autres. La restitution est donc à ce niveau gage d'une démarche scientifique.

Ainsi la présente étude sur la fonction de coordination a-t-elle donnée lieu à plusieurs formes de restitution.

Une restitution orale, lors d'une après-midi des *Rendez-vous du PREFAS* (Confer page 16 de ce rapport d'activité), le 8 décembre 2015, a donné lieu à un exposé de l'étude, suivi d'un débat avec les participants venus pour cette occasion, au total plus d'une centaine d'étudiants, professionnels du travail social et de la formation professionnelle, représentants de la DRJSCS et du Conseil Régional.

A cette même date, le rapport, document de plus de soixante pages, a été remis au commanditaire.

Enfin, un article dans une presse spécialisée devrait paraître début 2016.

IV) Les Rendez-vous du PREFAS

Depuis 2013, le PREFAS Nord Pas-De-Calais a mis en place un cycle de rendez-vous entre les formateurs en travail social, les étudiants en établissements de formation au travail social en Région, et les professionnels du secteur social et médico-social. Ces rendez-vous ont pour but de développer l'apprentissage collectif à partir de la recherche au rythme de trois à quatre rendez-vous par année. Ils permettent un débat régulier et suivi entre formateurs, étudiants et professionnels, sur les approches de recherche en travail social. Ils contribuent au partage, entre acteurs du champ, des savoirs et savoir-faire, à partir de la mise en valeur des ressources locales telles que les contributions et travaux réalisés en région par des collègues de la formation ou de l'intervention sociale. Ils favorisent à moyen terme, la réalisation des productions croisant les expertises et thématiques de recherche sur le travail social.

Ces rendez-vous sont sous forme de demi-journées ou journées organisées et animées à tour de rôle par les centres de formation membres du PREFAS, pour éviter de trop peser sur les emplois du temps. A chaque fois, est retenue une seule thématique avec trois interventions au maximum par rendez-vous, pour laisser beaucoup de temps au débat.

Voici le programme de ces Rendez-vous du PREFAS pour l'année 2015.

10 février 2015 – Parole et Savoirs des personnes accompagnées

Argumentaire de la demi-journée :

« Le Travail Social est une pratique professionnelle et une discipline. Il promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, le pouvoir d'agir et la libération des personnes. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités, sont au cœur du travail social ». Cette définition récente du Travail Social, validée par l'assemblée générale d'IASSW (International Association of Schools of Social Work) à Melbourne le 10 juillet 2014, rompt de manière importante, par son dynamisme, avec une conception classique du Travail Social comme l'apport d'une aide spécialisée par un expert du réseau secondaire, pour une personne ou un groupe exprimant des demandes d'appui dans une situation de difficultés.

Dans une période récente, la persévérance d'associations d'usagers dans les champs de la précarité, du handicap ou du soin, les logiques de l'acteur introduites par Alain Touraine, le développement des savoirs d'action, et les témoignages croissants autour de la résilience et

des ressources insoupçonnées (ou longtemps étouffées) des personnes accompagnées par le Travail Social, convergent vers la prise en compte de capacités d'empowerment qu'il convient de valoriser et de favoriser.

Longtemps reléguée ou peu investie, la parole des personnes accompagnées est aujourd'hui attendue et valorisée dans les discours des décideurs. Les questions sont de savoir ce qu'il en est au niveau des futurs professionnels et des praticiens, s'ils sont en prise sur cette nouvelle posture, s'ils parviennent, dans leurs arts de faire, à laisser place aux paroles et aux savoir-faire des personnes accompagnées et enfin qui produit la rencontre nouvellement équilibrée de ces parties prenantes.

Le rendez-vous a été introduit par Philippe Dumoulin, Directeur des Etudes IRTS et chef du Projet PREFAS, puis a suivi le déroulement suivant :

Les personnes accompagnées parlent des travailleurs sociaux	
Projection d'un court métrage réalisé sur la parole des personnes accompagnées sur l'accueil et par les travailleurs sociaux	Extrait d'une vidéocassette de <i>Moderniser sans Exclure</i> avec des personnes du Mouvement ATD Quart Monde
Réactions et débats	Philippe Dumoulin

Regards croisés en formation	
Une expérience de rencontre entre étudiants et représentant de personnes accompagnées	Raoul Dubois, Conseil Vie Sociale Armée du Salut et CCRPA (Conseil Consultatif Régional des Personnes Accompagnées) Cyril Verbeke et Timothée Millet, étudiants ES en 2 ^{ème} année IRTS Pascaline Delhaye, Formatrice IRTS, Responsable du Pôle Recherche

Les savoirs des personnes accompagnées	
Approche clinique et volonté institutionnelle : donner une place au savoir qui s'ignore. Réflexion et témoignage depuis une Maison d'Enfants à Caractère Social	Pascaline Delhaye, Psychologue clinicienne au Home des Flandres Cécile Tierrie, Directrice des MECS Brun Pain et Carnot, Home des Flandres Rudy Goubet, Psychologue clinicien, au Home des Flandres Delphine Leroy, Educatrice Spécialisée, Home des Flandres Franck Penel, Educateur Spécialisée, Home des Flandres

24 novembre 2015 - Ingénierie sociale, recherche quels enjeux pour le travail social : quels enjeux ?

Argumentaire de la journée :

Inscrite dans le cadre des Rendez Vous PREFAS Nord Pas-De-Calais, les Journées régionales d'étude du DEIS, visent à promouvoir la recherche-développement en intervention sociale.

Comment développer la production de connaissances utiles à l'action ? Comment mesurer les effets induits par une expertise collective à visée de transformation sociale ? En quoi le travail social a t'il à gagner à apprendre d'une démarche de recherche-action et d'ingénierie sociale ? Tels sont, par exemple, les axes de réflexion travaillés au cours de ces rendez-vous.

Avec des travaux de recherche ou d'études ou de communication réalisés dans le cadre de la formation préparatoire au DEIS ou à la suite de celle-ci, cette 4^{ème} journée a pour thématique principale l'adaptation des formations au travail social aux enjeux du travail en partenariat, du développement du pouvoir d'agir et des usages des technologies de l'information et de la communication.

Comment l'alternance intégrative est impactée par les logiques partenariales ? Développer le pouvoir d'agir des éducateurs spécialisés pendant leur formation favorise-t-il leur inscription future dans une démarche de développement social local ? En quoi les rapports aux savoirs et les pratiques pédagogiques sont-ils modifiés par l'usage des technologies de l'information et de la communication ?

Le rendez-vous a été introduit par Dominique Delaval, Responsable de la formation DEIS à l'IRTS Nord Pas de Calais, puis a donné lieu au programme suivant :

Les travaux de recherche	
Le mal être au travail des intervenants sociaux-éducatifs : entre bifurcation collective et rupture biographique du sujet	Pierre Dugué, ingénieur social, cadre pédagogique AFERTES et doctorant
Le travail en partenariat : nouvelle compétence des éducateurs spécialisés ?	Cyrille Musiedlak, ingénieure sociale, cadre pédagogique IRTS Champagne-Ardennes

Les communications et les études de terrain	
Du développement du pouvoir d'agir au développement social local : quels enjeux pour la formation des éducateurs spécialisés ?	Donatienne Galliot, stagiaire de la formation DEIS
Pour une andragogie adaptée aux rapports aux savoirs et aux usages des technologies de l'information et de la communication des apprenants des formations au travail social de niveau III	Rachid Boukryata, Maud Cassar-Beauquel et Thomas Moczalle, Stagiaires de la formation DEIS
Table ronde	Stagiaires DEIS Donatienne Galliot, responsable de la formation Educateur Spécialisé, Brigitte Protto, responsable de la formation Assistant de Service Social, IRTS Nord Pas de Calais site Métropole Lilloise
Synthèse des travaux	Pascaline Delhaye, responsable du Pôle Recherche IRTS Nord Pas de Calais, chef de projet PREFAS

8 décembre 2015 – La coordination : Fonction assumée à clarifier ou émergence d'un nouveau métier ?

Argumentaire de la demi-journée :

Le terme « coordination » est aujourd'hui un terme « tendance » de l'action sociale et médico-sociale. Il est de plus en plus présent dans les offres d'emploi régionales : coordinateur d'équipe, de projet, pédagogique...

Cette fonction n'est ni définie dans les textes, ni reprise dans les conventions collectives. Il existe très peu d'études qui en définissent l'exercice et le périmètre.

Au regard de ces constats partagés, les membres du PREFAS ont décidé de réaliser une étude à partir des questions concernant les éléments qui structurent les fonctions, la possibilité de repérer des activités génériques ou des situations de travail typiques dans l'exercice professionnel des coordinateurs et concernant la nécessité possible des compétences spécifiques pour ces activités ou situations.

Dans le cadre du PREFAS, une étude, financée par la DRJSCS, a été réalisée sur ce thème de 2013 à 2015 en région Nord Pas de Calais. Menée par des représentants des établissements de formation en travail social, elle a permis de rencontrer des directeurs de structures, des coordinateurs issus de divers champs d'intervention : aide à domicile, enfance, jeunesse, insertion, handicap.

L'équipe de recherche présente ses principaux résultats lors de cette demi-journée de restitution.

Elle formule des propositions pour la lisibilité de la fonction et les compétences attendues ainsi que des pistes d'actions de formation.

Le rendez-vous a été introduit par Pascaline Delhaye, Chef de Projet PREFAS et par un représentant de la DRJSCS et s'est composé :

Présentation des résultats de l'étude	
La coordination : Fonction assumée à clarifier ou émergence d'un nouveau métier ?	Jean Pierre Feutry, Directeur du CRFPE Francis Gosset, Directeur de l'AFERTES Emilie Duvivier, Directrice des Etudes de l'ISL Didier Morel, Directeur du site Sambre Avesnois de l'ESTS Anne Vignais, Directrice de l'ARFAPP

L'éducateur spécialisé coordinateur : contraintes et opportunités d'une fonction	Valérie Janson, Cadre pédagogique IRTS site Hainaut Cambrésis, Doctorante en sociologie Lille III Ceries
Conclusions et perspectives	Yann Regard, Directeur des Etudes IRTS Nord Pas de Calais

VI) La création d'un site internet

Dès le début du projet, le PREFAS souhaitait se doter d'un moyen de communication identifiant l'activité du PREFAS. En 2013, était ambitionné le projet de création d'une plateforme ressources, d'un portail ; mais, compte-tenu de l'ampleur du projet, sa mise en œuvre n'avait pu se concrétiser, faute de moyens en rapport avec ses ambitions.

En 2015, l'idée d'un espace électronique n'est plus seulement un souhait mais devient une nécessité. En effet, pour être visible et repéré facilement pour une instance telle que celle du PREFAS, un site internet, dédié au PREFAS Nord Pas de Calais, apparaît incontournable.

Le site internet www.prefasnpdc.fr est pensé comme un espace collaboratif et mutualisé ayant pour objectif de partager l'activité du PREFAS avec le plus grand nombre de personnes intéressées. Sa création va dans le sens d'une ouverture et d'une démocratisation du monde des études et de la recherche, au profit des étudiants, des professionnels du travail social et des personnes accompagnées, et également auprès des universitaires et collectivités territoriales.

Le site est actuellement en cours de création par le service informatique de l'IRTS Nord Pas de Calais et a déjà fait l'objet de présentation par ce service au cours de COPIL en 2015. Il devrait être finalisé début 2016, après validation en COPIL. Ainsi, au-delà de la création du site en lui-même, un effort devra se concentrer pour l'alimenter régulièrement, ce qui devient une nouvelle activité du PREFAS.

Il permettra de rendre visible les activités propres au PREFAS, telles que la présentation de sa finalité, ses missions et objectifs, son fonctionnement, mais aussi les travaux de recherche et études en cours, journées d'études et conférences. Il consacrera également un espace à la valorisation des mémoires et autres occasions de recherche produites par les étudiants, après accord de ceux-ci. Enfin, un volet sera dédié à un bulletin de veille et d'actualité sur la recherche, informant de l'état des travaux et de l'édition dans le champ du social, sorte de veille conjointe menée par les centres de formation et coordonnée par la responsable du centre de ressources de l'IRTS Nord Pas de Calais.

VII) Les perspectives

Tout projet s'inscrit dans le temps. Un rapport d'activité d'une année achevée permet de lancer les perspectives qui porteront les activités pour l'année suivante, ce qui s'anticipe nécessairement. Ainsi, ci-après sont présentés projets pour notre PREFAS pour l'année 2016.

Une commande d'étude par la DRJSCS

En décembre 2015, le PREFAS est sollicité par la DRJSCS afin de mener une étude sur l'impact du nouveau cadre réglementaire de mise en œuvre de l'alternance intégrative. Saisie par cette commande, le COPIL du PREFAS réagit favorablement et avec enthousiasme à cette proposition d'étude, occasion de mieux saisir ce qui constitue une préoccupation majeure des établissements de formation en travail social.

Le problème de la mise en stage, élément le plus visible, recouvre en fait d'autres préoccupations qui touchent les étudiants bien évidemment, mais aussi les sites qualifiants, les centres de formation, et peut-être les personnes accompagnées. Le champ est vaste et devra être circonscrit en fonction de la commande de la DRJSCS, qui vise une étude à la fois quantitative et qualitative.

Une équipe, inter-écoles, formant une nouvelle équipe projet du PREFAS, sera déterminée afin de mener à bien cette étude, dont le rendu est prévu fin 2016.

Les Rendez-vous du PREFAS

Les Rendez-vous du PREFAS sont maintenant inscrits dans l'activité propre du PREFAS et garantissent la régularité de temps de partage autour de travaux de recherche. En 2016, plusieurs rendez-vous sont prévus, notamment autour de la restitution des communications produites par des cadres pédagogiques au congrès AIFRIS 2015, et également autour de la valorisation des travaux de recherche des étudiants, classiquement les travaux des stagiaires DEIS, mais pas seulement.

A ce jour, le calendrier n'est pas encore finalisé. Une communication annonçant le programme et les dates sera portée en temps voulu, notamment par le biais du futur site internet !

www.prefasnpdc.fr

En 2016, le site dédié au PREFAS Nord Pas de Calais sera mis en fonction et accessible à tous. Sans modifier en l'activité propre du PREFAS, il permettra de la mettre en valeur et de la rendre plus accessible. Espérons qu'il sera l'un des instruments par lequel le PREFAS étendra son partenariat !

Etendre le partenariat

Force est de constater que le COPIL du PREFAS est actuellement constitué de représentants d'Établissements de Formation en Travail Social de la région Nord Pas de Calais. Le souhait du COPIL est de solliciter d'autres partenaires à rejoindre notre instance de travail : universités, associations du travail social, collectivités territoriales, autres établissements de formation au travail social, représentants de personnes accompagnées et d'étudiants.

Des efforts allant dans ce sens seront proposés en 2016.

La grande région

La réforme territoriale engagée en 2014 nous engage à penser autrement l'avenir proche. Déjà, DRJSCS et Conseil Régional sont maintenant « Nord- Pas de Calais – Picardie ». Qu'en sera-t-il du PREFAS Nord-Pas de Calais ? Afin de tenir compte des perspectives, une prise de contact avec nos homologues de Picardie s'est établie en 2015 et se poursuivra en 2016.